

# ACTEUR PRAP IBC

## PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR INDUSTRIE, BTP, COMMERCE

[www.irfabfc.fr](http://www.irfabfc.fr)



Formation  
éligible  
**CPF**



**SANTÉ - SÉCURITÉ  
AU TRAVAIL.**

### ■ CONTEXTE - PRESENTATION

L'acteur PRAP contribue à la suppression des risques liés à l'activité physique ainsi que tous les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir à partir de l'observation et de l'analyse de son travail réel. Il est acteur de prévention et force de proposition.

La formation action d'acteur PRAP dans une entreprise s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.

### ■ CONDITIONS D'ACCES/PREREQUIS

Tout public

### ■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ;
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise.

### ■ METHODES

Pédagogie active par l'intégration de la théorie dans des travaux pratiques réalisés en formation et/ou à son poste de travail.

### ■ CONTENUS

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Le phénomène d'apparition du dommage
- Les risques de son métier
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques de son activité
- L'observation et l'analyse de sa situation de travail
- Les déterminants d'une situation de travail dangereuse
- L'évaluation des risques encourus
- La remontée d'information de pistes d'amélioration

### ■ INFORMATIONS PRATIQUES

Consulter notre site internet : [www.irfabfc.fr](http://www.irfabfc.fr)

### TYPE DE VALIDATION

Épreuve certificative

Validité du certificat de 2 ans,  
renouvelée par 1 journée de formation

Maintien et actualisation des  
compétences Acteur PRAP

### PUBLIC

Tout public

### MODE DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

CPF Pôle Emploi (AIF)

Financement individuel

Code CPF : 237086

### CONTACT

Christine BABOILLARD

[cbabouillard@pazzapa.fr](mailto:cbabouillard@pazzapa.fr)

03 80 30 52 50

Les +  
IRFA

- Une expérience multisectorielle dans le domaine de la formation PRAP à toutes les fonctions de l'entreprise.
- Un formateur de formateur PRAP certifié et intervenant au sein de l'INRS.
- Un label qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.

